

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Enghien-les-Bains

Type de Numéro national d'identification : SIREN

N° National d'identification : 219502101

Ville : Enghien les bains

Code Postal : 95880

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://maximilien.fr>

Identifiant interne de la consultation : 9521089ST24-023

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achat Public

Adresse mail du contact : Marchepublic@enghien95.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ;

Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, conformément aux dispositions des articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, certifiant qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 et L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : La déclaration du chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires des prestations, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Bilans, comptes de résultat et liasse fiscale des trois dernières années ;

Une attestation d'assurance justifiant que le titulaire est couvert au titre de sa responsabilité civile découlant des articles 1240 et 1244 du code civil ;

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Les principales références auprès de collectivités publiques ou privées pour des travaux similaires exécutés au cours des cinq dernières années, indiquant le montant et le contenu des prestations, la date et le destinataire.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06 janvier 2025 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Création et aménagement d'aires de jeux et d'équipements sportifs au square Jean Mermoz

Code CPV principal

Descripteur principal : 45112723

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le projet, dans son ensemble, prévoit la réhabilitation d'une grande partie du square Mermoz à l'exception de certaines zones qui seront conservées pour des raisons écologiques notamment en raison de la présence d'espèces protégées.

La consultation a pour objet la création et l'aménagement d'aires de jeux et d'équipements sportifs dans ce dit-square : 1 aire de jeux pour les 2 à 6 ans; 1 aire de jeux pour les 6 ans et + ; 1 parcours santé d'équipements sportifs

Lieu principal d'exécution du marché : Square Mermoz - Rue du départ - Enghien-les-Bains

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La consultation est lancée sous la forme d'une procédure adaptée et à prix global et forfaitaire.

La consultation est lancée sous forme de marché de travaux en application de l'avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique (JORF n°0077 du 31 mars 2019). Le délai global d'exécution du marché est de 6 mois. Il commence à courir à compter de la réception d'un ordre de service de démarrage des travaux.

Les candidats ont la possibilité de venir visiter les sites où les prestations/travaux sont à exécuter afin d'examiner le site et son accessibilité et ainsi appréhender les difficultés d'exécution et/ou d'accès. Au cours de la visite, il ne sera apporté aucune réponse aux questions éventuelles émanant des candidats. Ces questions devront être adressées par écrit à la Collectivité via la plateforme de dématérialisation : www.maximilien.fr. Pour toutes prises de rendez-vous, les candidats devront s'adresser à la Direction des Services Techniques - Bâtiments / Téléphone : 01.34.28.45.50

Les candidats devront obligatoirement répondre à la solution de base : sol souple en EPDM et à la variante obligatoire : sol souple liège coulé.

A défaut de réponse à l'offre de base et/ou à la variante obligatoire, l'offre sera déclarée irrégulière. Les variantes facultatives sont interdites.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

En complément de l'acte d'engagement, le candidat remettra la décomposition du prix global et forfaitaire, un mémoire technique comportant une note méthodologique décrivant le projet proposé, des plans EXE, des notes et fiches techniques, des coupes et élévations, la description des moyens humains et matériels proposés au vu du dossier technique, organigramme, la description de l'organisation et de la gestion du chantier, la description du volet

environnemental au niveau de la fabrication des équipements et au niveau opérationnel sur le chantier, la fourniture d'un planning détaillé avec phasage et chronologie des tâches jusqu'à la réception des travaux.

Critères de jugement des offres

Le prix 50%

La valeur technique 50% dont

Qualité et exhaustivité du dossier technique relatif au projet proposé, des plans EXE, des notes et fiches techniques, des coupes et élévations, etc... 20 %

Moyens humains et matériels proposés 5 %

Organisation et gestion de chantier pour ce projet 15 %

Aspect environnemental au niveau de la fourniture et au niveau opérationnel 5 %

Planification détaillée par structures 5 %

Conformément aux dispositions de l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique, dans le cas où les offres lui conviennent, la collectivité se réserve le droit de ne pas négocier. Dans le cas contraire, elle pourra engager des négociations.

Compte tenu du nombre de caractères techniquement limité dans le présent AAPC, il convient de se reporter au RC pour les autres informations relatives aux modalités de la consultation et à la présentation de l'offre.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

02-04 boulevard de l'Hautil 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tel : 0130173400 - Fax : 0130173459

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

URL : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis : 06/12/2024

Mots clés: Aire de jeux